



**MONSIEUR RICHARD FLAMENT
MAIRE DE RENAZE**

et

LE COMITE FRANÇAIS POUR YAD VASHEM



**vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie au cours de laquelle
un représentant de l'Ambassade d'Israël en France
remettra la médaille des Justes parmi les nations à**

**Monsieur Martin Louis et Madame Martin Jeannine, ayant droit de
Monsieur Martin Constant et Madame Martin Henriette**

**Le Lundi 24 avril 2006 à 14 heures
Salle de l'Entrée, située Rue Bourdais**

Un via d'honneur clôturera la cérémonie

*La médaille des Justes est attribuée par le Memorial Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives
ayant sauvé des Juifs pendant l'Occupation allemande, au péril de leur vie.*



Jacques Seltsberg, 47 ans, témoigne en faveur de Constant MARTIN et de sa femme Henriette MARTIN, née Dewary, tous deux déportés. Leur fils Louis Martin, 77 ans, qui avait 18 ans en 1943, est l'aîné des 3, toujours domicilié à Remond (Mayenne).

Les parents de Jacques Seltsberg sont morts en déportation en 1942 et 1943. Jacques S. a été lui-même arrêté en 1943 avec sa mère mais une jeune fille de 18 ans, Joshe Gardlik, voisine et amie de la famille, a réussi à faire libérer Jacques S. alors âgé de 7 ans et demi.

La famille Gardlik a pu placer Jacques S. en Mayenne dans la famille Martin mais il ignore par quelles filières cela a pu se faire. La sœur aînée de Jacques S., Esther Seltsberg (aujourd'hui veuve Mirani, 74 ans) alors âgée de 12 ans, malade, avait été placée dans un pensionnat en Corée où elle est restée jusqu'à la libération. Jacques S. est resté caché dans la famille Martin. Cette famille modeste l'a « adopté », nourri, logé, scolarisé jusqu'en 1945. Jacques S. a été retrouvé par sa mère qui a fait appel pour cela aux services de l'OPJ.

Jacques S. a retrouvé Joshe Gardlik aux Etats-Unis en 2001, très malade et n'a pu en obtenir aucune précision sur ce placement à Remond. Joshe est décédée en décembre 2001. La sœur de Jacques S. confirme tous les termes du témoignage de son frère, ajoutant qu'à plusieurs reprises les Martin lui ont fait parvenir des nouvelles de ses frères et des photos, connaissant son adresse en Corrèze. Selon Esther, les Martin n'ont pas été rétribués.